

787.0.3/pur/was-20/poc

Berne, le 11 avril 1990

Note à Monsieur le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz

Objectifs à poursuivre et messages  
à faire passer à Puerto Vallarta  
(Mexique) en fonction de l'état de  
la négociation d'Uruguay

1. But et participants

Depuis plusieurs années - et surtout depuis le début du cycle de l'Uruguay du GATT - un noyau d'une vingtaine de ministres de l'économie et du commerce se réunissent de manière informelle une ou deux fois par an pour faire le point de la situation en matière de commerce international. Les dernières réunions de ce genre ont eu lieu à Taupo en 1987 (Nouvelle-Zélande), à Ouchy (novembre 87) sous votre présidence, à Constance (mars 88), à Islamabad (octobre 88) et à Tokyo (novembre 89).

30 ministres sont attendus à Puerto Vallarta : Mexique (présidence), Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, CE (Andriessen), Colombie, Corée, Egypte, Espagne, Etats-Unis, France, Hongrie, Hong Kong, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, RFA, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Thaïlande, Uruguay + Directeur général du GATT.

La réunion de Puerto Vallarta est d'une importance toute particulière pour quatre raisons :

Premièrement, elle intervient à la fin de la phase de clarification des positions des participants dans les différents groupes de négociation et se situe au début des premiers rapprochements informels des positions qui ont lieu derrière les coulisses entre les Etats-Unis et la CE. La réunion de Puerto Vallarta pourrait donc servir à multilatéraliser les effets d'un tel rapprochement dans quelques domaines spécifiques : règles d'origine, services, exceptions en faveur

des PVD en raison de difficultés de balance de paiement. En agriculture, aucun rapprochement n'a encore eu lieu.

Deuxièmement, elle intervient à un moment où un sentiment de crise apparaît auprès de nombreux participants et ceci pour les raisons suivantes :

- Les négociations agricoles piétinent. Un effort de rapprochement a lieu dans un cadre bilatéral Etats-Unis - CE. La position des Etats-Unis perd de sa crédibilité : d'un côté ils continuent à poursuivre l'objectif d'un dématèlement total du soutien et de la protection, de l'autre côté, ils négocient une nouvelle loi sur l'agriculture avec le Congrès qui leur permettrait un subventionnement accru des exportations. Ils se trouvent en outre exposés à des revendications protectionnistes internes (lait, coton, sucre, cacahuètes).

La CE, quant à elle, accepte l'idée de retouches à sa politique agricole commune, sans admettre de la soumettre à une révision fondamentale. Les agro-exportateurs du groupe de CAIRNS recherchent des voies pour faire avancer la négociation. Le Directeur général considère que la réunion du Mexique devrait jouer le rôle de catalyseur pour un rapprochement des positions des deux grands et que ce rapprochement ne peut être atteint que par le déclenchement d'une crise, une opinion qui n'est pas partagée par la CE.

- les pays en développement ont fait connaître leur sentiment de malaise face à l'état de la négociation. Dans leur perception, la négociation évolue de manière déséquilibrée. Les PVD craignent la sélectivité dans la sauvegarde et d'une manière générale le peu de progrès dans les règles (comme nous) et un succès insuffisant dans les domaines où ils sont compétitifs (agriculture, produits tropicaux, textiles). De plus, ils appréhendent des résultats trop substantiels dans les nouveaux sujets (services, propriété intellectuelle, investissements). La réunion du Mexique constituera l'occasion de souligner combien des résultats ambitieux sont nécessaires pour que chaque participant trouve son compte à la fin du Round.

Troisièmement, le Directeur général Dunkel joue avec l'idée d'utiliser la réunion du Mexique pour sensibiliser les ministres à la nécessité d'assumer un leadership accru dans la négociation pour que les négociateurs reçoivent des instruc-

tions claires de sortir des prises de positions technocratiques et perfectionnistes afin de démontrer à l'opinion publique qu'il y a mouvement, progrès et réussite possible dans cette négociation.

Quatrièmement, la réunion du Mexique précède de quelques semaines seulement la réunion ministérielle de l'OCDE que vous présiderez. Elle procure de ce fait aux ministres des pays de l'OCDE l'occasion de se faire une idée plus claire de l'état de la négociation et de la perception de leurs homologues, notamment de ceux des pays en développement. Les ministres des pays de l'OCDE auront comme base de la réunion ministérielle un projet de communiqué particulièrement musclé. Le communiqué doit refléter l'intention politique des ministres de trancher d'ici la fin de l'année plusieurs noeuds gordiens du Round. (Ex : conflit agricole, interdiction de toutes mesures unilatérales, etc.). Inutile de dire que la réunion ministérielle s'annonce de ce fait houleuse, mais aussi bénéfique. Les messages que les ministres pourront capter au Mexique de la part des pays en développement et ceux que ceux-ci pourront leur communiquer les aideront dans cette tâche.

## 2. Ordre du jour

Le Mexique a l'intention de traiter les sujets de négociation dans les trois sections :

Accès au marché (tarifs, mesures non tarifaires, produits tropicaux, textiles, agriculture);

Règles (dont notamment les sauvegardes et les subventions);

Nouveaux sujets (dont notamment la propriété intellectuelle et les services).

Chaque sujet serait introduit par un à trois ministres parlant de manière objective, mettant en évidence les points principaux de la négociation et explorant, si possible, les voies vers des progrès. Cette introduction serait suivie d'un tour de table lui-même suivi d'une possibilité de réplique et de discussion. Nous vous préparerons des éléments d'intervention qui vous permettront de participer à tous les débats. Il serait important que vous puissiez introduire soit les règles, soit les nouveaux sujets. Il s'agit de deux domaines où la Suisse a des intérêts offensifs.

### 3. Les aspects de la négociation qui méritent, à ce stade, l'attention des ministres

3.1. A ce stade de la négociation, il convient de rassurer les pays en développement qu'ils ont tout à gagner dans le renforcement du système multilatéral. Il en résulte qu'un message clair et ambitieux de la part des pays industrialisés de petite ou de moyenne dimension est nécessaire pour accélérer la négociation règles. Si les pays industrialisés qui constituent les marchés d'exportation les plus en vue (Etats-Unis, CE, Japon) acceptent des disciplines améliorées pour les règles du commerce mondial, les pays de petite et de moyenne dimension, généralement orientés vers l'exportation, ont le plus à gagner. Cela vaut pour les sauvegardes, les subventions, l'antidumping et les règles d'origine. Il s'agit de moyens qui permettent de restreindre légalement l'accès au marché. Il convient donc de bien définir les conditions d'utilisation pour éviter qu'il n'y ait recours abusif à ces moyens (à des fins protectionnistes).

3.2. Dans le volet accès au marché, il convient de se réjouir que les négociateurs aient trouvé les modalités pour procéder aux échanges de concessions. Dans les tarifs, l'approche que vous avez proposée à Tokyo, à savoir de mettre des offres sur la table, a fait son chemin et au 15 mars, une vingtaine de délégations ont présenté leurs offres. Tandis que les pays industrialisés semblent vraiment jouer le jeu, les offres de pays en développement demeurent modestes. Dans ce domaine, il importe surtout que les pays nouvellement industrialisés fassent un effort réel, comme du reste dans la négociation sur les mesures non tarifaires. Les pays industrialisés doivent faire un effort particulier dans le domaine des textiles où les Etats-Unis et le Canada voudraient remplacer le système actuel d'accords bilatéraux restreignant les importations (dans le cadre de l'Accord multifibre qui arrive à terme le 1.8.1991) par des contingents globaux. Une telle approche risquerait non seulement de faire durer le régime interventionniste et dirigiste mis en place dans les textiles voici bientôt 20 ans, mais frapperait également les importations (d'origine suisse, par exemple) non limitées par le régime actuel. Il s'agit donc d'une évolution dans la fausse direction.

La CE (à cause de la pression interne du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce) recherche un régime transitoire qui permet le maintien de restrictions sélectives à l'importation de produits textiles. Le Japon quant à lui est devenu importateur net de produits textiles il y a deux ans à peine et a conclu un accord d'autolimitation avec la Corée. Devant cette situation peu encourageante, la Suisse et les autres pays de l'AELE cherchent à alimenter le processus de négociation avec des alternatives non protectionnistes, en préconisant notamment un démantèlement progressif des restrictions existantes qui devrait permettre à la fois le retour de ce secteur au GATT et un meilleur accès des produits textiles dans les pays en développement eux-mêmes.

Les textiles deviendront un des sujets les plus importants politiquement à la même enseigne que l'agriculture.

Il s'agit donc, au niveau politique, de soutenir les efforts de conciliation des pays de l'AELE, de signaler aux PVD que la Suisse est disposée, sous certaines conditions, à améliorer l'accès à son marché textile et d'inviter les autres pays industrialisés à faire de même.

**3.3.** Dans la négociation agricole (voir également plus haut), il s'agit, à Mexico, de signaler la nécessité pour la Suisse de participer d'une manière constructive dans le processus de la négociation et à cet effet de donner des signaux que la Suisse est prête à négocier sur tous les sujets qui sont chers à ses partenaires, pour autant que ces préoccupations légitimes soient prises en compte. Plus précisément, il s'agit :

- de promouvoir la réforme des règles. Dans ce contexte, l'idée canadienne de rendre l'article XI sur les interdictions des restrictions quantitatives plus opérationnel pourrait donner une nouvelle impulsion à l'approche règles et mérite notre soutien;
- signaler la disponibilité de la Suisse à étudier une transformation de certaines restrictions

quantitatives en prélèvements à la frontière dans des domaines sans limitation de l'offre, pour autant que cette approche tienne compte des facteurs non-commerciaux et de la spécificité de l'agriculture;

- d'accepter l'idée d'envisager une certaine réduction du soutien agricole par une réduction de l'unité de mesure du soutien, à condition que cette réduction tienne compte des objectifs non-commerciaux et du taux d'autoapprovisionnement.

3.4. Dans la négociation sur les nouveaux sujets, il s'agit d'éviter que les ministres ne tranchent la question institutionnelle, à savoir quels liens les résultats dans le domaine des services et dans la propriété intellectuelle ont avec le GATT. L'Inde voudrait en effet provoquer une telle décision, pour exclure définitivement ces domaines de la portée de l'Accord général. Ce pays craint en effet le retrait de concessions dans le domaine des biens s'il ne respecte pas les règles sur les services ou celles sur la propriété intellectuelle.

La Suisse favorise l'intégration de ces thèmes dans le GATT, car c'est le seul moyen de réduire la portée des actions unilatérales américaines et le seul moyen de renforcer durablement le système multilatéral du GATT.

Plus concrètement :

- la Suisse a besoin d'un résultat en matière de propriété intellectuelle qui permette une amélioration réelle de la protection de la propriété intellectuelle au moyen de normes de substances minimales intégrées dans l'Accord général (brevets, marques, dessins et modèles, indications de provenance etc);
- la Suisse a besoin d'un accord cadre sur les services qui puisse servir d'instrument à des futures libéralisations dans tous les secteurs des services, y compris le secteur des services financiers. Une première étape de libéralisations sectorielles devrait déjà être réalisée d'ici la fin du Round;
- la Suisse souhaite que toutes les mesures d'investissements liées au commerce puissent être

examinées au GATT et, si elles produisent des effets négatifs sur le commerce, être prohibées.

#### 4. Conclusion

La réunion du Mexique sera donc importante

- pour permettre aux ministres d'annoncer les éléments indispensables au paquet final pour chacun d'entre eux (les conditions du succès du Round). La réunion permettrait ainsi de constater l'émergence du contour du paquet final de la négociation;
- pour le processus de négociation ministériel (étape avant la ministérielle de l'OCDE et le Sommet des sept nations industrielles à Houston en juillet);
- pour le processus de négociation à Genève, car des messages ministériels clairs peuvent relancer les sujets bloqués (agriculture, textiles, règles) et faire avancer les autres.

La réunion du Mexique doit constituer une occasion pour la Suisse de créer des coalitions de pays de petite et de moyenne dimension en faveur de solutions plus ambitieuses qui permettront également aux grandes puissances commerciales de maintenir leur niveau d'ambition élevé.

D. de Pury

AA.

DIVISION DU COMMERCE  
MONDIAL-GATT

Berne, le 12 avril 1990

mat-9/sac  
787.0.3

---

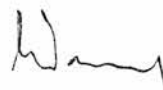
**Note aux Chefs de Team**

- ebe, zos, vwa, ple, hae  
stu, har, imb, cha, kar,  
coy, scs, mat
- com (BAGE)
- fxw (Delegation, Genève)

Copie sans annexes : pur, was, row, ram

D'entente avec Monsieur l'Ambassadeur de Pury, vous trouvez en annexe, une copie des notes que nous avons préparées pour le Conseiller fédéral Delamuraz pour la Conférence ministérielle à Puerto Vallarta, Mexico.

Je saisis l'occasion de vous remercier tous de vos contributions utiles à la préparation de ce dossier.



L. Wasescha

Annexe mentionnée